

P-504 Inscription de l'élève résidant à l'extérieur de la zone de fréquentation d'une école

Adoptée le : 31 mai 1997

N° de résolution : 387-05-97

En vigueur le : 31 mai 1997

Document original : D-400-1 Élèves résidant hors du périmètre de fréquentation

Révisée le : 13 février 2016

Date prévue de l'examen :

Contexte

La résidence principale de l'élève désigne sa zone de fréquentation. Le CSF permettra l'inscription de l'élève résidant en dehors de la zone de fréquentation lors de circonstances précises.

Objectif

Cette politique a pour but d'établir la procédure à suivre lors de l'inscription d'élèves qui habitent à l'extérieur de la zone de fréquentation de l'école.

Portée

La présente politique s'applique aux parents, tuteurs et tutrices qui désirent inscrire leur enfant dans une école du CSF autre que celle située dans sa zone de fréquentation.

Énoncé de la politique

Le Conseil scolaire privilégie un environnement d'apprentissage optimal pour les élèves qui résident dans la zone de fréquentation d'une école, en contrôlant l'inscription d'élèves résidant en dehors de la zone de fréquentation de cette même école.

Cadre législatif ou cadre de référence

Loi scolaire de la Colombie-Britannique
Politique sur l'admission des élèves

Principes directeurs

En aucun cas un élève qui habite à l'extérieur de la zone de fréquentation ne peut être accepté si l'école est comble, ou si cette inscription engendre un ajout de dotation ou un changement dans l'organisation scolaire de l'école.

Si, pour une raison jugée valide, on acceptait l'inscription d'un élève résidant à l'extérieur de la zone de fréquentation, il ne bénéficierait pas du service de transport scolaire..

Responsable de la mise en application de la politique

Le secrétaire trésorier ou la secrétaire trésorière et la direction générale du CSF sont responsables de la mise en œuvre de la présente politique.

Documentation connexe

Directives administratives DA-504

Personne-ressource

Le secrétaire trésorier ou la secrétaire trésorière du CSF